



24 rue de Brest
29830 Ploudalmezeau
☎ 02.98.48.10.04
💻 02.98.48.01.19

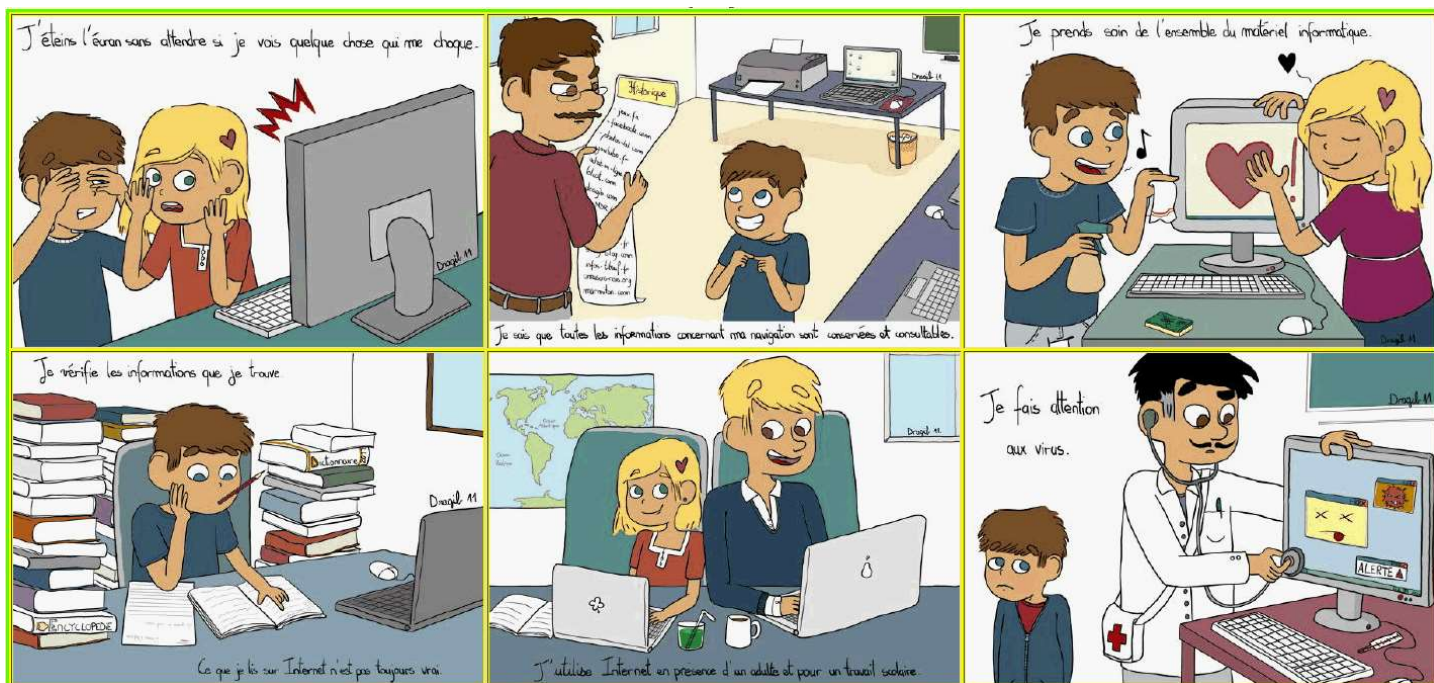
Charte informatique « élève » de l'école Sainte Anne

Ce document propose un cadre éducatif.

Il n'a évidemment aucune valeur « juridique ». La charte officielle de l'établissement est disponible à l'adresse suivante : <http://ecole-sainte-anne-ploudalmezeau.fr/>

Qu'est-ce qu'une charte et pourquoi faire ?

Qu'est-ce qu'une charte ? C'est un ensemble de règles communes que chaque élève et chaque enseignant doivent suivre pour respecter la loi et pour assurer la protection de tous.



Quand ai-je le droit d'utiliser Internet et pourquoi faire ?

Article 1 : J'utilise l'ordinateur sur autorisation et en présence d'un enseignant ou d'un adulte responsable pendant le temps scolaire et pour faire un travail scolaire uniquement.

Comment utiliser le matériel ?

Article 2 : Je respecte le matériel informatique mis à ma disposition et je respecte la procédure pour l'allumer et l'éteindre. Je reste sur la session « élève ».

Que puis-je écrire et sur qui ?

Article 3 : Je suis responsable de ce que j'écris et de ce que je dis. J'utilise un langage poli sans grossièretés, injures ou mots méchants, et avec le souci de me faire comprendre.

Sur Internet, est-ce que je peux parler de moi ?

Article 4 : Je ne donne pas d'informations sur moi ou ma famille (n° de téléphone, adresse...) sur mes goûts, quand j'utilise la messagerie, un forum ou un formulaire de page web.

Est-ce que je peux aller partout ?

Article 5 : Je reste sur le site donné pour mon travail. Malgré les précautions prises par l'école, si une image me choque, je baisse l'écran de l'ordinateur et je préviens immédiatement l'enseignant.

Article 6 : Je ne regarde pas sans autorisation ma messagerie ou des sites où je peux visionner des films, des clips.

Article 7 : Je sais que toutes les fois où je vais sur internet, toutes les informations de ma navigation sont conservées et consultables.

Est-ce que tout est gratuit sur Internet ? Est-ce que je peux télécharger ce que je veux ?

Article 8 : Je respecte la loi sur la propriété des œuvres. Je copie et j'utilise des textes, des images, des sons après avoir toujours demandé la permission à l'auteur.

Que se passera-t-il si je ne respecte pas la charte ?

Article 9 : Si je ne respecte pas les règles établies par la charte, je pourrai avoir l'accès aux services sous certaines conditions, ou subir éventuellement d'autres sanctions prévues dans le règlement intérieur. La famille où les représentants légaux seront prévenus.

Les cosignataires déclarent avoir pris connaissance des informations ci-dessus :

Valable pour l'année scolaire 2017 / 2018

Le directeur	L'enseignant	L'élève	Les parents ou les représentants légaux